

## Avis de marché – secteurs spéciaux

### Services

Directive 2004/17/CE

#### **Section I: Entité adjudicatrice**

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact**

EDF SA

Agence Achats Hydraulique (AAH ) 13, rue Jean Girard-Madoux

Point(s) de contact: Portail Achats

À l'attention de: Lucien GEORGES

73026 CHAMBERY CEDEX CHAMBERY

FRANCE

Téléphone: +33 479266819

E-mail: [lucien-1.georges@edf.fr](mailto:lucien-1.georges@edf.fr)

**Adresse(s) internet:**

Adresse générale de l'entité adjudicatrice: [www.edf.com](http://www.edf.com)

Adresse du profil d'acheteur: <https://pha.edf.com>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) **Activité principale**

Électricité

I.3) **Attribution de marché pour le compte d'autres entités adjudicatrices**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres entités adjudicatrices: non

#### **Section II: Objet du marché**

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice:**

Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique d'EDF.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**

Services

Catégorie de services n° 1: Services d'entretien et de réparation

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services:

L'ensemble des sites hydrauliques EDF de France

Code NUTS FR

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé: 14

**Durée de l'accord-cadre**

Durée en années: 5

**Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre**

Fréquence et valeur des marchés à attribuer:

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions:**

Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

50532300

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

II.1.8) **Information sur les lots**

Division en lots: oui

Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots

II.1.9) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**

Tous les groupes électrogènes (GE) des 5 Unités de Production Hydrauliques sont concernés, soit environ 610 GE

II.2.2) **Information sur les options**

Options: non

II.2.3) **Reconduction**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Durée en mois: 60 (à compter de la date d'attribution du marché)

**Information sur les lots**

Lot n°: 1

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique\_ UP EST.

1) **Description succincte:**

Tous les Groupes électrogènes de l'Unité de Production Est

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

50532300

Lot n°: 2

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique UP MED..

1) **Description succincte:**

Tous les groupes électrogènes de l'Unité de Production Méditerranée

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

50532300

Lot n°: 3

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique GEH Savoie Mont Blanc

- 1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation hydraulique Savoie Mont Blanc  
le GEH Savoie Mont Blanc fait partie de l'Unité de Production Hydraulique Alpes
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 4

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH Vallée de la Maurienne.

- 1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique de la Vallée de la Maurienne  
le GEH Vallée de la Maurienne fait partie de l'Unité de Production Hydraulique Alpes
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 5

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique GEH Ecrin Vercors.

- 1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique d'Ecrin Vercors  
le GEH Ecrin Vercors fait partie de l'Unité de Production Hydraulique Alpes
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 6

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique GEH Tarn Argout.

- 1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique Tarn Argout  
le GEH Tarn Argout fait partie de l'Unité de Production Hydraulique Sud Ouest
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 7

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH GARONNE

- 1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique GARONNE  
Le GEH GARONNE fait partie de l'Unité de Production Hydraulique Sud Ouest
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 8

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH Aude - Ariège

1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique Aude - Ariège  
le GEH Aude - Ariège fait partie du l'Unité de Production Hydraulique Sud Ouest

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 9

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH Adour et Gave

1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique Adour et Gave  
le GEH Adour et Gave fait partie du l'Unité de Production Hydraulique Sud Ouest

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 10

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH Loire Ardèche

1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique Loire Ardèche  
le GEH Loire Ardèche fait partie du l'Unité de Production Hydraulique CENTRE

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 11

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH Limoges

1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique Limoges  
le GEH Limoges fait partie du l'Unité de Production Hydraulique CENTRE

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 12

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH Ouest

1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique Ouest  
le GEH Ouest fait partie du l'Unité de Production Hydraulique CENTRE

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 13

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH Lot Truyère

1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique Lot Truyère  
le GEH Lot Truyère fait partie du l'Unité de Production Hydraulique CENTRE

- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

Lot n°: 14

Intitulé: Marché cadre de maintenance préventive et curative des groupes électrogènes fixes et mobiles du parc hydraulique \_ GEH Lot Dordogne

- 1) **Description succincte:**  
Tous les groupes électrogènes du Groupement d'Exploitation Hydraulique Lot Dordogne le GEH Lot Dordogne fait partie de l'Unité de Production Hydraulique CENTRE

- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
50532300

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Conditions relatives au contrat**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

pas de garantie financière exigée

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Modalités de Financement : sur ressources propres. Modalités de paiements : paiement suivant un échéancier de paiement OU paiement sur situation d'avancement établie selon le décompte estimatif sur la base des attachements constatés.

Délais de paiement : paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture reconnue bonne à payer.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

— Un candidat peut déposer une candidature sous la forme d'un groupement d'opérateurs économiques (désigné sous l'appellation «groupement momentané d'entreprises» en France) en précisant la nature du groupement (solidaires ou conjointes), la composition et la répartition des lots entre les différents membres; toutefois:

— une candidature sous forme de groupement, quel que soit la forme du groupement, entreprises solidaires ou conjointes, est soumise à l'information préalable d'EDF. L'aptitude du mandataire, ainsi que celle des autres membres du groupement, sera vérifiée par EDF, en particulier tous les critères du présent avis devront être satisfaits; les capacités économiques et financières (III.2.2) et les capacités techniques (III.2.3) sont analysées au niveau de l'ensemble du groupement candidat,

— la définition des lots et leur répartition entre ses différents membres est soumise à l'information d'EDF,  
— la constitution du groupement soumissionnaire lors de la remise des offres devra être la même que celle du groupement candidat suite à la publication européenne, sauf dans des cas justifiés et après acceptation préalable d'EDF,

— les membres du groupement doivent être les mêmes et présents tout au long de la vie du marché sauf dans des cas justifiés et après acceptation préalable d'EDF,

— en cas de groupement d'entreprises attributaire du marché, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci coordonne les prestations de chacun des membres du groupement, représente ceux-ci auprès d'EDF et est solidaire des obligations contractuelles de chacun d'entre eux. EDF accepte que chacun des autres membres du groupement ne soit engagé que pour les prestations qui lui seront attribuées (groupement conjoint). EDF accepte également que chacun des membres du groupement soit engagé pour la totalité du marché (groupement solidaire),

— par ailleurs, un soumissionnaire, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

III.1.4) **Autres conditions particulières:**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: non

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Ne peuvent soumissionner:

1) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure,

2) les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 1146-1, L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, 3) les candidats soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les candidats admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché,

4) les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date. Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement candidates à un marché,

5) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en oeuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail et qui, à la date à laquelle ils soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation. Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une des situations citées aux points 1) à 5) ci-avant, le candidat doit produire une déclaration sur l'honneur datée et signée.

Ces conditions sont applicables aux candidats et à chacun des membres d'un groupement candidat. »

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Pour permettre l'analyse de sa capacité économique et financière, le candidat doit fournir, à l'appui de sa demande de participation, et sous peine d'élimination:

— les bilans financiers et comptes de résultats des 3 derniers exercices clos,

— si le candidat appartient à un groupe, un document précisant le périmètre de consolidation du groupe auquel il appartient (filiales et prises de participation), une déclaration concernant le chiffre d'affaires du groupe consolidé ou le rapport annuel,

— la liste des principaux marchés passés, notamment avec edf et ses filiales, au cours des 3 dernières années mentionnant, notamment, l'année de passation du marché, son objet, son montant total (sauf si soumis à accord de confidentialité, dans ce cas le mentionner et le justifier) et la part sous traitée et décrivant les responsabilités respectives de chacun.

Pour les documents déjà transmis à une agence de la direction des achats, le candidat indique à qui (unité, adresse, coordonnées interlocuteur) et ne joint que les nouveaux documents.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, la capacité économique et financière est analysée au niveau du groupement; chaque membre du groupement fournit à cet effet les éléments demandés ci-dessus.

### III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le Candidat doit, sous peine d'élimination, satisfaire aux présentes conditions minimales suivantes :

1. Le candidat doit fournir tous les éléments permettant d'évaluer son expérience et sa capacité technique et industrielle à réaliser la prestation de « maintenance préventive et curative des groupes électrogènes (GE) fixes et mobiles du parc hydraulique »
2. Le candidat devra disposer d'une équipe d'intervention habilitée dans le domaine mécanique suivant le Recueil de Prescriptions au Personnel 2011 d'EDF ou le candidat s'engage par conséquent à obtenir les habilitations correspondantes avant la signature du marché et à fournir les attestations ou l'engagement de les obtenir Les intervenants devront être :
  - H0/B0 pour accéder au site.
  - H0/B1 pour les exécutants.
  - H0/B2 pour le chargé de travaux.
  - H0/B2E pour le chargé d'essais
  - M0 pour accéder au site.
  - M1 pour les exécutants
  - M2 pour le chargé de travaux
  - M2E pour le chargé d'essais
3. Le candidat devra indiquer le nombre de mécaniciens
4. Le candidat devra indiquer le nombre d'électro-mécaniciens
5. Pour chaque site le candidat devra indiquer le positionnement géographique de l'antenne ou de la société intervenante
6. Le candidat devra fournir des références, s'il en dispose, au cours des 3 dernières années, permettant de juger s'il dispose des capacités techniques requises.
7. Le candidat doit fournir pour l'identification de chacune des références produites :
  - L'objet et la référence du ou des marché(s).
  - La nature des fournitures, prestations et services fournis par le candidat.
  - Le nombre de Groupes électrogènes (GE) entretenu par an et la puissance des GE.
  - La durée globale du ou des marché(s).
  - Les délais d'exécution pour la part réalisée par le candidat.
  - Les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation).
  - La situation juridique du candidat pour le ou les marchés concernés (titulaire, co traitant, sous-traitant en précisant le rang de sous-traitance).

8. Le candidat justifie des moyens annoncés en fournissant les documents de présentation de son entreprise

9. Management sécurité, santé et environnement des entreprises intervenantes :

"Les candidats devront apporter la preuve qu'ils ont engagé au plus tard le 1er Juillet 2015 une démarche auprès d'un organisme habilité pour la mise en place d'un système de Management sécurité, santé et environnement; en fournissant, soit une attestation de l'organisme justifiant de l'obtention de la certification, soit la demande d'adhésion à un organisme délivrant la certification, avec un engagement à obtenir la certification au plus tard le 1er Janvier 2017.

10. Les systèmes de Management sécurité, santé et environnement des entreprises intervenantes devront être des systèmes reconnus et donnant aux entreprises utilisatrices des garanties similaires aux systèmes tels que VCA ; SCC ; MASE ; OSHAS ou systèmes équivalents.

11. Le candidat dispose d'un système d'Assurance de la Qualité conforme à la norme européenne ISO 9000 « Système Qualité – modèle pour l'assurance qualité en conception, développement, production, installation et soutien après la vente », ou bien le candidat dispose d'un référentiel équivalent, ou encore s'engage à l'acquérir avant la notification du marché. Le candidat fournit le certificat ISO 9000 ou équivalent, ou l'engagement à l'obtenir avant notification du marché.

Le candidat accepte d'appliquer la réglementation française, la normalisation européenne ou équivalente : fournir l'engagement du candidat.

# Le candidat s'engage à former le personnel intervenant sur site dans le domaine de la sécurité (si non déjà fait) : fournir l'engagement du candidat.

# Le candidat dispose de personnel d'encadrement de chantier lisant et parlant français : fournir l'engagement du candidat.

# Le candidat doit fournir obligatoirement avec sa candidature l'intégralité des documents, justificatifs demandés et engagements du candidat.

# Le candidat accepte la libre consultation de ses documents permettant de vérifier le bien fondé des réponses et arguments qu'il a apportés.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, la capacité technique est analysée au niveau du groupement ; chaque membre du groupement fournit à cet effet les éléments demandés ci-dessus.

#### III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

#### III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

##### III.3.1) **Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession particulière : non

##### III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: non

#### **Section IV: Procédure**

##### IV.1) **Type de procédure**

###### IV.1.1) **Type de procédure**

Négociée

##### IV.2) **Critères d'attribution**

###### IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à confirmer l'intérêt ou dans l'invitation à présenter une offre ou à négocier



- IV.2.2) **Enchère électronique**  
Une enchère électronique sera effectuée: non
- IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice:**  
RFQ\_008075
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**  
non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**  
Documents payants: non
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
30.9.2015 - 12:00
- IV.3.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**  
français.
- IV.3.6) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
- IV.3.7) **Modalités d'ouverture des offres**

#### **Section VI: Renseignements complémentaires**

- VI.1) **Renouvellement**  
Il s'agit d'un marché renouvelable: non
- VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- VI.3) **Informations complémentaires:**  
La consultation sera effectuée par e-tender via le portail achats électronique d'EDF : <https://pha.edf.com>.  
Le soumissionnaire sera invité à remettre l'ensemble des documents à fournir sous forme électronique dans le Portail Achats EDF.  
Pour poser les questions et répondre au présent avis de marché, les candidats sont invités à utiliser la RFI\_008075 associée, accessible dans le portail-achats.  
Les éventuels candidats non inscrits au portail-achats, pourront s'enregistrer à l'adresse suivante : <https://pha.edf.com>.  
L'attention du candidat est attirée sur le fait que les futurs soumissionnaires, dont les offres seront retenues, devront accepter l'application des pièces contractuelles administratives et techniques utilisées par EDF pour ses marchés, notamment les documents suivants :
  - Conditions Générales d'Achats (CGA) et Conditions Particulières d'Achats (CPA).
  - Cahiers des charges techniques généraux d'EDF : Cahier des Spécifications Techniques (CST), Cahier des Règles Techniques (CRT), Cahier des Clauses Techniques Générales (CSTG), etc.
  - Conditions d'intervention sur les installations hydroélectriques EDF en exploitation ou en construction.Les éventuels sous-traitants du candidat, si celui-ci est attributaire du marché, seront à déclarer à EDF et devront être agréés au préalable par EDF.
- VI.4) **Procédures de recours**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**  
Tribunal de grande instance de Paris  
4 boulevard du Palais  
75055 Paris Cedex 01

FRANCE

Téléphone: +33 144325151

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

**Organe chargé des procédures de médiation**

Tribunal de grande instance de Paris4

4 boulevard du Palais

75055 Paris Cedex 01

FRANCE

Téléphone: +33 144325151

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Greffe du tribunal de grande instance de Paris

4 boulevard du Palais

75055 Paris Cedex 01

FRANCE

Téléphone: +33 144325151

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr/>

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

28.7.2015